

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**DÉLIBÉRATION N° : **2024-040**EN DATE DU : **08 JUILLET 2024****EAU : DÉTERMINATION DU PRIX DES RÉCUPÉRATEURS D'EAU/KITS HYDRO-ÉCONOMES**

L'an deux mille vingt quatre, le huit juillet à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de La Cellette, selon convocation le 27/06/2024, sous la présidence de Guy MARSALEIX, Président.

M. Camille CARCAT a été désigné Secrétaire de séance.

**PRÉSENTS (24) : Mesdames et Messieurs**

APPERE Roger, AUROUSSEAU Jean-Claude, AUSSANAIRE Béatrice, AUSSOURD Jacques, BOUCHET Jean-François, CARCAT Camille, CHAVANT Philippe, DARVENNE Céline, DAUDON Moïse, DUQUEROIX Sylvain, GENEVOIS Jean-François, GUETAT Philippe, GUYOT Pierre, HUMBERT Isabelle, LABESSE Michel, LALANDE Martine, LANGLOIS Roger, MARSALEIX Guy, MOULIN Éveline, PILAT Hélène, POIRIER Michel, POLLI Martine, ROUSSILLAT Florence, THEVENET Didier.

**ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR (1) : Madame et Monsieur**

Armelle BOURSAUD donne pouvoir à Guy MARSALEIX  
Marc LAMONTAGNE donne pouvoir à LALANDE Martine

**ECXUSÉS (1) : Monsieur**

ADRIEN MOREAU

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	24	26	26	26	0

Vu la délibération n ° 2023-030 du 05 juin 2023 portant validation définitive de l'accord de Programmation de Résilience de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne ;

Vu cet accord portant sur la sécurisation de l'eau potable et la réduction de sa consommation sur le bassin versant de la Creuse et ses affluents pour la période 2023-2024 ;

Rappelant que cet appel à projet permet de mettre en place une opération collective d'économie d'eau comprenant la sensibilisation des usagers à la rareté de l'eau et à une meilleure utilisation de la ressource.

Vu la délibération n° 2024-032 du 27 mai 2024 portant sur l'attribution des marchés dans le cadre de l'équipement en récupérateurs d'eau de pluie et en kits hydro-économiques (mousseurs) à destination des usagers.

Il est nécessaire de fixer un prix de vente de ces équipements en tenant compte des subventions perçues :

	Récupérateur d'eau de pluie recyclé	Kit hydro-économe
<b>Prix HT</b>	98,00 €	3,00 €
<b>Prix TTC</b>	117,60 €	3,60 €
<b>subvention agence de l'eau (70 % du HT)</b>	68,60 €	2,10 €
<b>Subvention département (10 % du TTC)</b>	11,76 €	0,36 €
<b>Total Subvention</b>	80,36 €	2,46 €
<b>Reste à payer</b>	37,24 €	1,14 €

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil communautaire

- **VALIDE** le prix des équipements à destination des usagers comme suit :

- soit gratuit pour les kits hydro-économiques,
- soit 38,00 € le prix pour 1 récupérateur d'eau.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
et ont signé les Membres présents  
Pour Extrait Conforme  
Le Président,

Guy MARSALEIX

Le secrétaire de séance  
Camille CARCAT



AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le